



58^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif renforcé sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo

Genève, 1^{er} avril 2025

Déclaration de la Suisse

Madame la Vice-Présidente,

La Suisse est profondément alarmée par la situation humanitaire et des droits de l'homme en RDC, en particulier dans l'est du pays. Elle condamne l'offensive menée par le M23 et l'AFC avec le soutien du Rwanda dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Elle condamne également les violations du droit international humanitaire par tous les acteurs, notamment les attaques contre les civils, les exécutions sommaires, le recrutement d'enfants soldats, ainsi que toute autre violence à l'encontre des civils.

Nous restons alarmés par l'ampleur des violences sexuelles et basées sur le genre. Près de 900 viols dans l'est de la RDC en l'espace de deux semaines en février ont été enregistrés. Ces crimes doivent cesser immédiatement.

La Suisse demande l'établissement de conditions sécuritaires permettant la réouverture de l'aéroport de Goma et l'établissement de couloirs humanitaires pour l'acheminement de l'aide et la circulation du personnel humanitaire et des civils.

De plus, nous nous inquiétons de la répression contre les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes, victimes de menaces et d'arrestations arbitraires et contraints à l'exil. Leur protection et le droit à la liberté d'expression doivent être assurés.

Nous exhortons toutes les parties au conflit à respecter strictement le droit international humanitaire et les droits de l'homme, et à cesser les hostilités.

Madame la Haute-Commissaire adjointe, Mesdames et Messieurs les panélistes, quelles solutions envisagez-vous pour promouvoir le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme ainsi que la reddition des comptes dans les plus brefs délais dans l'est de la RDC ?

Je vous remercie.